Assises Juridiques de l'Alimentation et des Filières Agroalimentaires 2022

jeudi 8 décembre 2022

L'ALIMENTATION, *UN SECTEUR À L'ÉPREUVE DES BOULEVERSEMENTS !*

Une inflation galopante qui change la donne, des prix à la consommation en hausse rapide, une perte du pouvoir d'achat, la tension des relations fournisseurs / donneurs d'ordre, des menaces de rupture d'approvisionnement …

De L'éthique dans l'assiette à la cuisine moléculaire, en passant par les questions d'hygiène et de contrôle dans la chaîne alimentaire, des pratiques commerciales trompeuses et d'étiquetage fantaisiste … l'actualité du secteur est riche.

Nos conférenciers vous feront partager leur expérience et vous apporteront des clefs de compréhension face aux bouleversements rencontrés par cette filière.

ATTENTION : l'accès se fait par le 5 Avenue des Portugais !!

Télécharger la Plaquette du Programme

Conditions générales de vente, cliquez-ici

Durée de la formation : 7 heures
Domaine de compétences : Droit de l'agroalimentaire, Food Law
Niveau de formation : Niveau 2 : approfondissement des connaissances et pratique de la matière

PUBLIC & PRE-REQUIS

VOUS ETES CONCERNE

Les professionnels du droit dans les secteurs de l'alimentation, des filières agroalimentaires, et des systèmes alimentaires : Avocat, Dirigeant d'entreprise, Directeur des affaires juridiques et collaborateur des services juridiques de l'industrie agroalimentaire, Juriste-conseil en droit de la sécurité sanitaire, Juriste de coopérative, Juriste de fédération, Juristes d'association, Ingénieur qualité et réglementation, Chercheur et maître de conférence, risk manager, acteur des filières agroalimentaires, responsable sécurité alimentaire.

Cette formation valide 7 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats
Prise en charge de la formation par votre organisme collecteur : FIF-PL : Vos frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2022 des avocats libéraux. Toute demande de prise en charge devra être effectuée auprès du FIF-PL (www.fifpl.fr) en indiquant le numéro de déclaration d'activité de LEXPOSIA, votre organisme de formation : 11 75 44316 75

PRE-REQUIS

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit (avocat, juriste, expert, magistrat, ...) ou un professionnel des filières agroalimentaires pour suivre cette formation. Il est également recommandé d'avoir des connaissance générales du droit de la consommation, de la concurrence et de la distribution.

Avant toute inscription, merci de compléter le formulaire d'analyse des besoins et des connaissances et de nous le retourner à l'adresse dominique.laulhe-desauw@lexposia.com

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la procédure relative à la création d'un nouveau produit alimentaire et analyse du contrôle de conformité
- Connaître les mesures applicables à l'étiquetage des produits alimentaires
- Analyser les enjeux de la sécurité alimentaire et les obligations liées
- Comprendre les enjeux de la gestion de crise pour les entreprises et les institutions
- Analyser la première année d'applicationde la loi Egalim sur les relations industrie/commerce
- Comprendre l'impact de la loi Egalim sur la filière agricole et semencière

INFORMATIONS PRATIQUES

Où ?

Hôtel Peninsula

Assises Juridiques de l'Alimentation et des Filières Agroalimentaires 2022

jeudi 8 décembre 2022

9 avenue Kléber, 75016 Paris

Comment ?

Accès par le 5 Avenue des Portugais

Personnes à mobilité réduite : Le lieu est accessible aux personnes à mobilité réduite

Hébergement

RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT Á UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

Sous réserve de disponibilité au moment de votre réservation, vous pourrez bénéficier des commodités et des services du Palace, pour que votre séjour soit le plus agréable à un tarif préferentiel.

Pour obtenir le code promotionnel, prenez contact avec Emmanuel Torresan – etorresan@lexposia.com – 01 44 83 66 75

Contact

Emmanuel Torresan - etorresan@lexposia.com - 01.44.83.66.70

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

METHODES MOBILISEES

Formation en présentiel et en digital avec l'intervention de plusieurs intervenants apportant leurs connaissances et retours sur expérience durant les tables rondes et interventions.

Points forts : interactivité, questions/réponses avec les intervenants, débats entre les participants.

Les intervenants peuvent présenter un support powerpoint qui vous sera remis après la formation, sous réserve d'avoir obtenu leur accord

Après la formation, il vous est possible de visionner le replay vidéo depuis votre compte personnel.

MODALITES D'EVALUATION

Il est nécessaire d'être un professionnel du droit afin de disposer des compétences nécessaires pour suivre cette formation.

A l'entrée de la formation, vous devrez renseigner un questionnaire afin d'analyser vos besoins et vos connaissances.

Durant la formation, il vous est possible de poser vos questions aux intervenants ou aux autres participants.

A la fin de la formation, un questionnaire de fin de formation vous sera remis afin d'évaluer que vous avez atteint les objectifs fixés.

Aussi, un questionnaire d'évaluation à chaud sera à remplir par vos soins afin d'évaluer notre formation.

Il vous sera indispensable de compléter ces deux questionnaires afin d'obtenir votre attestation de fin de formation.

Assises Juridiques de l'Alimentation et des Filières Agroalimentaires 2022

jeudi 8 décembre 2022

PROGRAMME DE L'EVENEMENT

08h45 - 09h00 **Ouverture de la journée**

Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners

09h00 - 09h15 **Connaître l'actualité juridique de l'alimentation et des filières agroalimentaires**

Benjamin CLEMENCEAU, docteur en droit public (thèse « Le droit à l'alimentation », UPEC), Maître de conférences contractuel Alimentation et droit de l'alimentation à AgroParisTech.

1ère Partie - Contractualisation et responsabilisation dans la filière agro-alimentaire : Quelles avancées ? Quelles exigences ? Comment s'adapter ?

09h15 - 10h10 **Loi Egalim 2 : analyse et bilan de la première année sur les relations industrie/commerce**

Table ronde

Séance de questions / réponses avec le public

Marie BUISSON, directrice juridique, ANIA
Jacques DAVY, directeur des Affaires Juridiques et Fiscales, FCD
Gilles ROTA, directeur juridique commerce-distribution ITM Entreprises

Modérateur : **Katia MERTEN-LENTZ**

10h10 - 10h25 **Pause gourmande et networking**

10h25 - 11h20 **Éclairage : Comprendre l'impact de la loi Egalim 2 sur la filière agricole et semencière**

Table ronde

Séance de questions / réponses avec le public

Modérateur : **Katia MERTEN-LENTZ**

Rachel BLUMEL, directrice générale, UFS
Benjamin GUILLAUME, chef de service Economie des filières, département Economie et développement durable, FNSEA
Thibaut BUSSONNIERE, responsable des affaires publiques, La Coopération Agricole

11h20 - 11h40 **Etiquetage et affichage environnemental**

Solène CHAMBARD, Responsable développement durable et environnement, ADEPALE
Laura FARRANT, chef de projet environnement, Centre technique agroalimentaire, CTCPA

11h40 - 12h25 **Analyser les enjeux liés à la sécurité alimentaire**

Regards croisés

Eric DUMOULIN, sous-directeur de la sécurité sanitaire des aliments, ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Luis-Georges QUINTELAS, directeur scientifique et commercial SQUALI

12h25 - 12h45 **L'impact de l'institution européenne dans la criminalité environnementale**

Grand témoin

Cécile SORIANO, procureur européen délégué

12h45 - 14h10 **Déjeuner**

2ème Partie - Crises alimentaires : Quels enjeux ? Comment les anticiper et y réagir ?

14h10 - 14h30 **Analyse et impact des politiques économiques européennes en matière d'alimentation**

	Grand témoin	**Anne BUCHER**, représentante de Bruegel, Think Tank européen spécialisé en économie, ex-directrice générale de la Commission européenne
14h30 - 15h00	**Savoir comment s'adapter à la réglementation pour assurer la sécurité alimentaire**	
		Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners
15h00 - 15h30	**Comprendre comment appréhender les nouveaux risques alimentaires ?**	
	Le risque pénal pour anticiper les risques alimentaires	**Mario-Pierre STASI**, Avocat au Barreau de Paris
15h30 - 16h00	**Comprendre les enjeux de la gestion de crise**	
	Regards croisés	**Caroline MARCHETTI**, CEO, Controverse : mécanisme de force majeure, adaptation commerciale, juridique et sanitaire **Luis-Georges QUINTELAS**, directeur scientifique et commercial SQUALI : Évaluation, gestion et maitrise des risques sanitaires
16h00 - 16h15	**Pause gourmande & networking**	
16h15 - 17h15	**Contamination des denrées alimentaires**	
	Regards croisés *Séance de questions / réponses avec le public*	**Antoine MERCIER**, Directeur Général de Protéines XTC **Yanis TAIEB**, Fondateur de la plateforme numérique Ho'Carré
17h15 - 17h30	**Clôture de la journée**	
		Katia MERTEN-LENTZ, avocate associée, Food Law Science & Partners